

Paris (75): Territoires SROS 75-1 et 75-3 soit les 2, 3, 9 et 10^{ème} arrondissements

- CHU Lariboisière/Fernand Widal*
- CHU Saint Louis*

Seine et Marne (77): Territoires SROS 77-1 et 77-2

- CH René Albertier à Coulommiers
- CH Fontainebleau
- CH Marne-la-Vallée à Jossigny
- CH Meaux (Site de Saint Faron + Site d'Orgemont)
- CH Marc Jacquet à Melun
- CH Montereau
- CH Nemours
- CH Léon Binet à Provins

Essonne (91): Territoires SROS 91-2 et 91-3

- CH Arpajon
- Centre Médical Bligny à Briis /s Forge
- CH Sud Francilien (Corbeil- Essonnes et Evry-Courcouronnes)
- CH Etampes
- CH Dourdan
- CH Juvisy s/Orge
- CH Orsay
- CH Longjumeau

Val de Marne (94): Territoires SROS 91-1 et 94-1

- CHI Créteil
- CH Villeneuve-Saint-Georges

Seine Saint-Denis (93) Territoires SROS 93-1, 93-2 et 93-3

- CH Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois
- CHU Avicenne à Bobigny*
- CHU Jean Verdier à Bondy*
- CHI Le Raincy / Montfermeil
- CHI André Grégoire à Montreuil
- EPS Ville Evrard à Neuilly s/Marne

Val d'Oise (95): Territoire SROS 95-2

CH Gonesse

* Etablissements AP-HP



structures rattachées

au COREVIH IDF Est

sur le site internet

www.corevihest.fr



COREVIH Ile-de-France Est

1, avenue Claude Vellefaux 75 475 Paris Cedex 10 Tel: 01 42 38 53 28 - Fax: 01 42 49 46 31 secretariat.corevihest@sls.aphp.fr





Coordination régionale de la lutte contre le VIH de l'Est de l'Ile de France

www.corevihest.fr





Présentation

Fonctionnement

Le COREVIH et vous

Qu'est-ce-que le COREVIH?

C'est une entité de coordination qui tend à satisfaire et homogénéiser l'offre de prévention, l'offre de soins ainsi que l'offre sociale sur un territoire donné pour la prise en charge globale des patients infectés par le VIH.



Le territoire du COREVIH IDF Est :

Le COREVIH IDF Est intervient notamment sur tout ou partie des départements suivants : 75, 77, 91, 93, 94, 95. A ce titre, il est notamment composé de 27 établissements hospitaliers (cf liste infra).

Les missions du COREVIH:

Le COREVIH favorise la circulation de l'information et met en cohérence les actions dans le domaine des soins et de leur qualité, de la recherche et de la prévention. Le **COMITE** du COREVIH, est composé de 30 titulaires disposant chacun de 2 suppléants répartis dans 4 collèges selon les secteurs qu'ils représentent : secteurs hospitaliers, extrahospitaliers, médico-sociaux et associatifs.

Il peut s'agir, par exemple, des structures suivantes : ACT, CAARUD, CHRS, centres de dépistage, CSAPA, unités sanitaires....

Les membres du Comité, nommés pour un mandat de 4 ans par le Préfet, se réunissent au moins 3 fois par an.

Le **BUREAU**, composé de 9 membres élus par le Comité, se réunit tous les mois pour impulser les orientations du COREVIH.

L'EQUIPE opérationnelle, composée d'une coordinatrice administrative, de deux chargés de mission en santé publique, d'une secrétaire et de technicien(ne)s d'études cliniques intervenant sur l'ensemble du territoire, est chargée de mettre en oeuvre les actions et orientations conformément aux voeux du Comité et du Bureau.

Les **ACTEURS** du COREVIH sont toutes les personnes concernées par le VIH sur le territoire du COREVIH :

- soit en tant qu'usager du système de santé
- soit en tant qu'intervenant de près ou de loin à la prise en charge des personnes vivant avec le VIH.

A ce titre, chaque acteur a sa place au sein du COREVIH et peut être associé aux nombreux projets et actions en cours.

Plusieurs **COMMISSIONS** de travail thématiques ont été constituées. Elles ont pour mission de faire un état des lieux de la situation sur le territoire du COREVIH au regard duquel elles élaboreront un programme de travail et d'actions à mettre en oeuvre en vue d'améliorer la qualité des soins et la qualité de vie.

La liste des Commissions est la suivante :

(celle-ci peut être amenée à évoluer au fil du temps)

- Dépistage
- Education thérapeutique du patient
- Femmes et VIH
- Foie
- Migrants
- Perdus de vue
- Prison
- Psy
- Recherche clinique

Toutes les actions menées sont compilées dans un rapport annuel d'activités qui fait apparaître des éléments quantitatifs et qualitatifs qui ont pour but de mener des actions permettant d'améliorer la qualité de vie des patients. Il s'agit in fine d'homogénéiser les pratiques et l'offre de soins sur le territoire en privilégiant le travail en réseau pour fournir aux patients la meilleure offre de soins de proximité et un accompagnement au-delà du secteur hospitalier.



